

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 2826

présenté par  
M. Issindou  
-----**ARTICLE 33**

I. – À l'alinéa 3, substituer à la première occurrence du mot :

« à »

la référence :

« au VI de ».

II. – En conséquence, après le mot :

« au »

rédiger ainsi la fin du même alinéa :

« même VI ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.